

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron appelant l'attention du Canada sur le Centenaire canadien et suggérant l'établissement de dispositions appropriées pour mobiliser les ressources d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux en profitant de cette célébration pour marquer les réalisations du passé et tracer la voie à suivre dans l'avenir, il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt,—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.